



Nouméa, le 4 mars 2019

Pôle Expertise
des établissements
et de la pédagogie

Inspection pédagogique
du second degré

VR/IPR/GM
n° 3211/2019-0068

Affaire suivie par
Georgina MORAT
Bureau 203
Téléphone
(687) 26 62 77
Fax
(687) 26 62 07
Mél.

Georgina.Morat@ac-noumea.nc

1, avenue des
Frères Carcopino
BP G4
98848 Nouméa Cedex

<http://www.ac-noumea.nc>

Les inspectrices d'académie –
Inspectrices pédagogiques régionales
de langues vivantes

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs de langues vivantes

Objet : Lettre de rentrée 2019 à l'attention des professeurs de langues vivantes

Mesdames et messieurs,

Chères et chers collègues,

Nous souhaitons la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés en Nouvelle-Calédonie et félicitons chaleureusement les lauréats des différents concours. Nous tenons à remercier vivement les professeurs tuteurs qui les accueillent dans leurs classes et qui les accompagnent tout au long de cette année d'entrée dans le métier d'enseignant.

Des **documents d'accompagnement pédagogique** sont mis à disposition en version téléchargeable sur le site *Eduscol* (<http://eduscol.education.fr/langues-vivantes/>) ; s'y trouve entre autres le *Volume complémentaire du CECRL* qui a été publié en 2018. Nous vous recommandons vivement de les consulter. De même le site *La Clef des Langues* vous propose des ressources en espagnol, anglais et plurilingue, et notamment le 'porte-clés grammatical' dans la rubrique 'se former' qui met à disposition des fiches visant à vous accompagner dans une approche actionnelle de la grammaire anglaise. (<http://cle.ens-lyon.fr>).

Nous vous encourageons par ailleurs à consulter le Plan Académique de Formation et à enrichir votre parcours individuel de formation continue par une inscription à des dispositifs disciplinaires et/ou transversaux.

Les corps d'inspection seront présents à vos côtés pour vous accompagner tout au long de cette année, au collège comme au lycée général, technologique et professionnel. Nous vous adressons nos encouragements à nous faire part de vos expériences que nous pourrions mutualiser sur le site inter-langues que nous comptons re-dynamiser.

L'accueil et l'accompagnement des professeurs maîtres auxiliaires par les collègues titulaires de l'établissement sont primordiaux à une installation sereine. Les professeurs maîtres auxiliaires trouveront dans le livret d'accueil 2019 sur le site internet du vice-rectorat, rubrique personnels / maîtres auxiliaires, des ressources et des conseils précieux pour les accompagner dans leur prise de fonctions : <http://www.ac-noumea.nc/spip.php?article4640>.

La semaine des langues se tiendra du 13 au 18 mai 2019, afin de valoriser le plurilinguisme et la diversité culturelle. Cette semaine vise à mettre les langues à l'honneur à travers les nombreux projets, quelle que soit leur envergure, que vous menez avec vos élèves :

<http://www.education.gouv.fr/cid101667/semaine-des-langues-vivantes>



Les assistants de langues vivantes seront accueillis à compter du mois de mars. Nous remercions tous les professeurs référents qui les accompagnent dans leur installation et leur prise de fonction. Nous vous rappelons tout le bénéfice que les élèves de l'enseignement secondaire peuvent tirer du travail collaboratif professeurs-assistants de langues – et que ceux-ci n'ont pas vocation à intervenir en post-Bac ni à être répétiteurs. Les livrets d'accueil des assistants et des établissements d'accueil des assistants sont disponibles aux adresses suivantes :

Guide pour l'assistant de langue vivante en France (à contextualiser):

<http://www.ciep.fr/sources/assistants-etrangers-france/guide-assistant-de-langue-en-france-2018-2019/>

Guide pour l'établissement accueillant un assistant :

http://www.ciep.fr/sites/default/files/atoms/files/guide_etablissement_2018-19.pdf

Madame la DAREIC vous accompagnera dans vos projets de mobilité internationale (dareic@ac-noumea.nc). Nous rappelons que ces projets ne sauraient être organisés durant la période des examens de fin d'année.

Au collège nous poursuivons cette année la stabilisation de la réforme du collège et le travail sur l'approche par compétences, qui se situe en cohérence avec l'adossé de l'enseignement des langues vivantes au CECRL. Votre implication dans les EPI souligne la place qu'occupent les langues vivantes dans une approche interdisciplinaire, dans une pédagogie de projet.

La transformation de la voie professionnelle renforcera la place des langues vivantes dans les projets de l'élève de lycée professionnel. Les nouveaux programmes, qui seront publiés en avril 2019, s'orientent vers une convergence avec les programmes de la voie générale, un lien sera donc à faire avec les tableaux des descripteurs des activités langagières de la voie générale. L'objectif étant la continuité et la spécificité, un seul programme est prévu pour l'ensemble du parcours. L'objectif de formation culturelle et interculturelle prend une place de premier plan dans un renforcement de l'approche actionnelle.

Au **lycée général et technologique** les modalités d'examen restent inchangées pour la session 2019 avec des épreuves qui sont toujours adossées aux quatre notions obligatoires au programme dans toutes les langues. Pour rappel, les notions ne correspondent pas à un contenu en soi et n'ont pas vocation à être étudiées l'une après l'autre mais bien en approche synthétique prenant appui sur des dossiers documentaires qu'on étudiera en posant une problématique, un questionnement sur une thématique culturelle ou un sujet d'étude par exemple les arts, le sport, la mémoire, ... C'est le **croisement des notions** qui donnera toute sa dimension à l'étude du dossier et évitera un cloisonnement réducteur. En illustration, en série technologique :

L'hôtel, comme objet d'étude, pourra ainsi être abordé sous l'angle des technologies nouvelles de construction ou de gestion (domaine « sciences et techniques ») et s'inscrira alors dans le cadre de la notion « Idée de progrès », ou bien être envisagé par le biais d'études de marché et d'impact sur la géographie locale (domaines « économie, sociologie ») et donc abordé sous l'angle de la notion « Espaces et échanges ».

(extrait de la note de l'Inspection générale de septembre 2016, disponible sur l'espace langues vivantes du site académique).

Les programmes de langues vivantes applicables au lycée général et technologique à compter de 2020 sont parus au BO spécial n°1 du 22 janvier 2019. Les projets de programmes du lycée professionnel sont mis en consultation par le conseil supérieur des programmes (csp) sur le site www.education.gouv.fr.

De nombreux **référentiels rénovés de BTS** se mettront en place à la rentrée de février 2019 en Nouvelle-Calédonie. Le BTS AM devient Support à l'Action Managériale. Le BTS AG PME/PMI devient Gestion de la PME. Le BTS NRC devient Négociation et Digitalisation de la Relation Client. Les référentiels mis à jour peuvent être consultés sur le site suivant : <https://www.sup.adc.education.fr/btslst/>

Les épreuves orales et écrites des examens de la session 2018 se sont déroulées sans problème majeur. Que les différents intervenants, concepteurs, correcteurs, surveillants, jurys, dans les examens soient ici remerciés pour leur investissement dans le bon déroulement de



3 / 3

ces étapes si importantes dans le cursus de l'élève, que ce soit au DNB, au Baccalauréat ou en BTS. Nous tenons ici à rendre hommage au travail conséquent de coordination effectué par les chargés de mission en langues vivantes et par la DEXCO.

Pour la session 2019, nous demandons à toutes les équipes de lycée (général, technologique et professionnel) de **communiquer** dès que possible auprès du ou de la chargé(e) de mission concerné(e) **les dates prévues pour les ECA et les CCF** de langues vivantes dans chaque établissement, et ce afin d'en vérifier la compatibilité avec les dates retenues pour les examens.

Cette année les équipes doivent rester mobilisables jusqu'au 20 décembre 2019.

Toutes les informations institutionnelles vous sont communiquées par le biais de votre adresse académique, qu'il est impératif d'activer et de consulter régulièrement.

Les chargés de mission auprès de l'inspection de langues vivantes sont les suivants :

espagnol :	Mme Maribel GARCIA	SELCK : M. Joël KAKUE (coordonnateur)
anglais lycée :	Mme Julie CALIZZANO	SELCK : Mme Hélène PAGOMAÏ
anglais LP :	Mme Brigitte TRAN	SELCK : M. Kevin Tane WAMO
anglais collègue :	Mme Murielle RIVIÈRE	japonais : Mme Jocelyne PAUMETTE
anglais examens :	Mme Monique GERVOLINO	

Madame Yuriko HORI assure la coordination de la section internationale australienne, Mme Valérie PINILLA-RODRIGUEZ, Mme Charlotte BROUSSAUD et Mme Isabelle ARELLANO interviennent dans les actions de formation.

Nous tenons tout particulièrement à remercier M. François RODRIGUEZ pour son implication durant de nombreuses années au service de l'enseignement de l'espagnol en Nouvelle-Calédonie.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à enseigner pour accompagner la réussite de vos élèves, et vous assurons de notre engagement à vos côtés pour construire ensemble l'École de la confiance à laquelle l'apprentissage des langues vivantes contribue activement.

Bien sincèrement,

Les IA-IPR de langues vivantes :

Anglais : Georgina MORAT (georgina.morat@ac-noumea.nc)

Espagnol : Agnès LELIEVRE (agnes.lelievre@ac-caen.fr)

L'inspecteur général de l'administration de
l'éducation nationale et de la recherche,
vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie
directeur général des enseignements

Jean-Charles RINGARD-FLAMENT